



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre les principaux concepts et modèles en matière d'organisation du travail et de prévention des risques
- Clarifier le rôle, les moyens et les missions du CHSCT
- Connaître le rôle des interlocuteurs internes et externes à l'entreprise
- Identifier les conditions du bon fonctionnement d'un CHSCT
- Analyser les accidents :
 - Pratiquer le recueil objectif des faits
 - Comprendre l'enchaînement des faits
 - Rechercher des mesures curatives
- Analyser les situations de travail pour évaluer les risques dans une démarche de prévention

PROGRAMME

Origine de la sécurité du travail

Sources du droit de l'hygiène de la sécurité et des conditions de travail (les grandes dates)

Exigences législatives et réglementaires :

Loi 91-1414 Préventions des risques professionnels

Les 9 principes de prévention

Les obligations de l'employeur

Les obligations des salariés

Responsabilités civiles et pénales

Le champ d'action du CHSCT

Sa mise en place et son fonctionnement

Son rôle et ses missions

Ses moyens et ses limites

Ses obligations

Ses domaines de consultation

Le repérage des interlocuteurs internes et externes à l'entreprise

Leur rôle et plus particulièrement celui des interlocuteurs externes dont:

Inspection du travail

Carsat (ingénieurs préventions, contrôleurs sécurité, formateurs en prévention), Anact,

Arac, Inrs.



**FORMATION DES MEMBRES DU CHSCT (3 jours)****INTER/INTRA****Les conditions de fonctionnement du CHSCT :**

Etre efficace dans ses missions : répartir les compétences de chacun, savoir utiliser son crédit d'heures, communiquer (être factuel afin d'éviter les interprétations/jugements, être positif, savoir argumenter...), être modèle

Evaluer le fonctionnement de son CHSCT pour faire évoluer ses pratiques

Analyser les procédures existantes dans leur efficacité, les relations

« président et membres », la qualité des PV , les outils de communication, les avis et les propositions, faire évoluer ses pratiques

Les enjeux de la santé et de la sécurité dans l'entreprise

Les enjeux humains, économiques et sociétaux

Définitions : accident du travail, accident de trajet, maladies professionnelles

Les risques et les contraintes spécifiques à l'entreprise

Analyse d'un accident du travail (AT)

A partir d'une situation d'accident (déclaration AT , enquête après accident)

Analyse pour comprendre l'accident et garder les informations utiles et objectives

Inventaire des faits

Organisation des informations avec construction de l'arbre des causes» (méthode spécifique d'analyse de l'accident)

La recherche de solutions :

Liste de mesures curatives

Repérage des critères qui vont permettre un choix de solutions

Approche des niveaux de prévention

Proposition d'un plan d'actions à partir des facteurs potentiels de l'accident

L'évaluation des risques :

Notions de dangers, de situations dangereuses, de risques

Analyse des différents risques (à partir d'un film)

Le document unique : obligation de l'employeur, sa mise à jour, plan de prévention

PUBLIC CONCERNE

Président, Représentants du personnel du CHSCT, ainsi que les Délégués du Personnel, lorsque les fonctions du comité lui sont dévolues en l'absence de ce dernier

METHODE PEDAGOGIQUE

Apports de connaissances (mini exposé/diaporama) et questionnement

Etudes de cas en support papier et vidéo suivis de débat, discussion et recueil du vécu des participants en la matière

QCM permettant de vérifier les acquis

Utilisation des méthodes de "l'arbre des causes" et d'évaluation des risques

Document délivré : Attestation de fin de formation, CD ROM

Nombre de participants : 10 personnes au maximum

La durée de la formation peut être de 5 jours selon la taille de l'entreprise (+ de 300 salariés)

Formateur : Kéro Formation sélectionnera un formateur en fonction de votre région et de notre planning

DUREE
21 heures

